

# Fiche d'inscription et de liaison 2023/2024



## Enfants de 3 ans révolus à 5 ans

(A date du séjour au Club les enfants de 5 ans)

Toute fausse déclaration sur l'âge réel de votre enfant ainsi que sur sa propreté entrainera automatiquement l'annulation de votre réservation.

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant. Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé

A retourner par mail avec le justificatif de l'âge à pioupiou@megeve-ski.com

#### **INITIATION AU SKI ASSUREE A PARTIR DE 6 INSCRITS**

Date du séjour au Club :	
Lieu de rendez-vous :	
□ Caboche	□ Mont d'Arbois
Nom Prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Formule choisie : □ Matin	□ Repas □ Après midi

<u>I - Vaccinations</u>: Merci de joindre la photocopie des pages « vaccinations du carnet de santé *(Obligation légale dans le cadre de l'accueil des mineurs en collectivité)* 

Vaccins obligatoires	oui	non	Vaccins recommandés	oui	uou
Diphtérie			Hépatite B		
Tétanos			Rubéole		
Poliomyélite			Coqueluche		
ou DT polio			Autres (préciser)		
ou Tétracoq			BCG		

Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires

II - Renseignements médic le séjour ? ☐ Oui	eaux : L'enfant doit-il suivre un □ non	traitement médical pendant
Attention : aucun médicame d'origine avec la notice et m	ent ne pourra être administré s arquée au nom de l'enfant	ans ordonnance, boite
Allergies : médicamenteuse Alimentaires	□ oui □ non	asthme □ oui □ non autres □ oui □ non
Préciser la cause de l'aller	gie et la conduite a tenir :	
	santé (maladie, accident, crise port de lunettes de vue) en	
III - Responsable légal de l	<u>'enfant</u> :	
Nom :	Prénom	:
Tél. :	Portable :	
Mail:		
Nom et tél. du médecin traita	ant ( <i>facultatif</i> )	
AUTRES PERSONNES AU	TORISEES A VENIR CHERCH	HER L'ENFANT :
1		
2		
séjour à prendre, le cas éche intervention chirurgicale)	ements portés sur cette fiche é éant, toutes mesures ( <i>traiteme</i> rendues nécessaires par l'é s santé (fièvre, vomisseme	ent médical, hospitalisation, tat de l'enfant et m'engage
☐ Je joins le justificatif vaccination	de l'âge de mon enfant et l	a photocopie du carnet de
☐ Pour les Formules avec préparés par le « le Renca	déjeuner, j'autorise le Club rd » ou le « Club House »	à servir les repas fournis et
	tiliser les photos ou films p ander de contrepartie financi	
Signature (précédée de la m	nention lu et approuvé) :	Date :

## REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CLUB

#### **HORAIRES et ORGANISATION**

Le Club est ouvert du lundi au dimanche de 9h30 à 17h00

Capacité maximum d'accueil 32 enfants pour le Mt d'Arbois

Capacité maximum d'accueil 35 enfants pour la Caboche

### L'accueil est fermé entre 12h30 et 14h00

L'accueil des enfants se fait de manière modulée soit : (plusieurs formules au choix)

Pour les enfants inscrits en matin - matin + repas ou journée accueil entre 9h30 et 10h00.

Pour les enfants inscrits en après-midi accueil entre 14h00 et 14h30

#### **CONDITION D'ADMISSION**

- Etre âgé de 3 ans révolus à 5 ans <u>être propre</u> et ne présenter aucune forme de maladie contagieuse, le cas échéant un certificat médical de bon rétablissement ou ne non contagion pourra être exigée pour l'admissibilité au Club.
- La fiche d'inscription doit être dûment remplie avec un justificatif de l'âge de votre enfant, la photocopie du carnet de vaccinations ainsi que la totalité des prestations tout dossier incomplet ne sera traité
- Pour toute annulation de dernière minute, veuillez consulter les Conditions Générales de Vente de l'ESF

#### **SECURITE ET RESPONSABLITE**

Tout doit être marqué au nom de votre enfant (gants, bonnets, lunettes de soleil ou masques...)

- Le personnel du Club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de linges ou d'objets non marqués au nom de l'enfant.
- Par mesure de responsabilité et de sécurité, aucun médicament ne sera administré à l'enfant pendant son temps d'accueil au Club.
- Si un enfant est malade ou a un accident au cours de la journée, la directrice du Club prendra les dispositions nécessaires (médecin ou pisteurs secouristes) et préviendra les parents le plus rapidement possible.

Il est également recommandé aux parents de prendre une assurance type CARTE NEIGE ou e-gloo PROTECT pour éviter les ennuis financiers en cas d'accident ou d'annulation. Les enfants ne sont pas assurés par le Club de même votre enfant doit avoir une responsabilité civile.

 Les enfants sont sous la responsabilité du Club du moment où ils sont en possession du dossard et pris en charge par un animateur.

#### **VIE AU CLUB**

Tout est fait pour que les vacances des parents soient aussi celles des enfants... !!!

Le personnel encadrant se réserve le droit de juger de la bonne adaptation de votre enfant dans le Club, de ce fait, de décider de la continuité ou non dans son séjour afin de préserver son bien-être.

- Le rythme de progression est adapté à l'âge des enfants, sous la vigilance des moniteurs de ski, ils alternent entre l'initiation au ski et d'autres activités extérieures et intérieures proposées par l'Equipe d'animation du Club.
- L'activité ski n'est pas obligatoire mais un plus proposé aux enfants
- Les repas et goûters sont inclus dans le prix des prestations. Les repas sont équilibrés, variés et identiques pour tous les enfants, sauf pour ceux qui nécessitent un régime particulier : allergie, religion...

A notifier obligatoirement dans la fiche d'inscription

#### **MATERIEL**

Le Club ne fournit pas le matériel de ski, vous devez donc impérativement louer ski, chaussures et casque (obligatoire au Club).

## Les casiers sont réservés aux enfants inscrits en Formule avec déjeuner

#### Les parents sont tenus de fournir :

Un rechange (chaussette ou collant et slip...) **pour les enfants inscrits en demijournée ou journée avec repas** en fonction du temps (neige ou pluie) ou d' « éventuels petits soucis...!».

Matériel de ski dès le premier jour inscription au Club

Pour le confort de votre enfant, nous vous conseillons d'apporter les doudous ou tous autres objets nécessaires à leur bien-être.

L'acceptation de présent règlement conditionne l'admission de votre enfant au Club

Fait à Megève, le 23 novembre 2023 Nadia ARNOD Directrice Des Clubs